

DONS DEPUIS UN PAYS EUROPEEN – CONTACT ET PROCEDURE PAR PAYS
--

La Fondation Supélec offre désormais la possibilité aux Supélec résidents à l'étranger, dans certains pays européens, de bénéficier des avantages fiscaux du pays de résidence en donnant à la Fondation Supélec.

En partenariat avec les Fondations de la liste agréée par le système "Transnational Giving Europe" (TGE), la Fondation Supélec est habilitée à recevoir des dons déductibles dans le pays de résidence.

Faire un don: une démarche simple et avantageuse

1. Envoyer un email à la Fondation Supélec pour prévenir de la promesse de don : fondation@supelec.fr

2. Adressez votre don à la Fondation de votre pays, partenaire du TGE avec qui la Fondation Supélec a un accord.

NB : les frais de transaction s'élèvent à 5% du montant du don

Consulter la liste des contacts des Fondations partenaires ci-dessous.

3. La Fondation partenaire de votre pays de résidence émet et vous adresse votre reçu fiscal.

4. Votre don nous est ensuite transmis et la Fondation Supélec vous adresse un courrier de remerciements.

BELGIUM

Contacts - King Baudouin Foundation

rue Brederodestraat 21
1000 Brussels, Belgium
Tel. : +32-2-549 02 31
Fax : +32 2 549 02 89
Website: <http://www.kbs-frb.be>

Contact name :

Carine Poskin - poskin.c@kbs-frb.be - +32 2 549 02 31
Ludwig Forrest - forrest.l@kbs-frb.be - +32 2 549 02 38

Belgian donors can make their TGE donations on following account:

Account holder : King Baudouin Foundation

Bank: bpost bank

Address: Rue des colonies 56 (P28)- 1000 Brussels

Account number: 000-0000004-04

IBAN: BE10 0000 0000 0404

BIC: BPOTBEB1

By mentioning TGE – Fondation Supélec – France

Contact Fondation Supélec

Marie-Christine.milleret@supelec.fr - + 33 1 69 85 12 74

NB : les frais de transaction s'élèvent à 5% du montant du don